

COMMUNE DE WEMMEL
Conseil communal jeudi 26 mars 2026

Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20u00.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil communal du 26/02/2026.
Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 26/02/2026.
2. Compte annuel 2025 Fabrique d'Eglise Sint-Servaas.
Le Conseil communal prend une décision concernant le compte annuel 2025 de la Fabrique d'Eglise Sint-Servaas.
3. Renouvellement de l'accord de coopération Energiehuis.
Renouvellement de l'accord de coopération Energiehuis 3Wplus et approbation de l'addendum Mijn Verbouw Begeleiding
4. Composition du conseil consultatif GECORO.
Le conseil communal choisit les membres du conseil consultatif GECORO
5. Statut juridique.
Le Conseil communal approuve les statuts juridique.
6. Le règlement de travail.
Le Conseil communal approuve le règlement de travail du personnel.
7. Questions orales.
En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet www.wemmel.be.
Les questions orales commencent à 21u01.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, 1/4/2026,

Le Directeur général
Joke VAN GANSBERGHE



Le Président
Bernard CARPRIAU

